

Arrêté du 1 octobre 1968 relatif aux méthodes officielles de recherches des résidus de pesticides dans le vin, les jus de raisins, la farine, les fruits, les légumes, le beurre, le lait et les agrumes. — B. - Par la méthode potentiométrique

Signalement, lanceurs d'alerte et protection des témoins

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	02/12/1968
Juridiction / Nature	ARRETE
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000625626

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] : 0,2 ml : : : :=====: Repos trois minutes.
:=====: : : To : : : Témoin [...] : 2 ml : : : :
:=====: Agitez.
:=====: : : To : : : Témoin zéro [...]

[...] Evaporez juste à sec au bain-marie sous un courant d'air froid projeté au niveau du solvant au moyen d'une canne de verre. [...] =====: Portez au bain-marie à 37,5° pendant trente minutes. :=====: : : 0 : : :
Tube : : : témoin [...]

[...] Les chromatographies gazeuses seront effectuées vers 160° et sous une pression variable avec la colonne et son état (1,5 à 2,5 kg par centimètre carré) capable d'assurer à la fois une valeur convenable [...] La chambre d'injection sera portée à 175-180°. 1° Essais témoins. [...]

RÉFÉRENCE

ARRETE du 2 décembre 1968, « Arrêté du 1 octobre 1968 relatif aux méthodes officielles de recherches des résidus de pesticides dans le vin, les jus de raisins, la farine, les fruits, les légumes, le beurre, le lait et les agrumes. – B. - Par la méthode potentiométrique ».

Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000625626> (consulté le 30 août 2026).